

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° M21- 0019223

84263

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 636 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Boulaiz FAIHA

Date de naissance : 14/10/56

Adresse : 273, BD Ben Afgarane

Tél : 0661210574

Total des frais engagés : 1561,6 Dhs

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 09/09/2011

Nom et prénom du malade : Boulaiz Faiha

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

DR HAFIAOU Ben Abdellah

Professeur / Chirurgien Orthopédique

Consultation : Dr HAFIAOU Ben Abdellah

27 Rue Eddine Astyouti Place des Casas

Télé: 0522 20 45 45

MUPRAS

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 11/09/2011

Signature de l'adhérent(e) : 

Le : 11/09/2011

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Cœfficien	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01/09/2021	5		1.300	Dr. HARFAOUI Abdellah Professeur Chirurgie Traumatologique Orthopédique 27, Rue Jala Eddine Assayoun Place des Irans Tafraout 94 59 45 Gsm: 0661 50 54 11

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE BIR ANZARANE Mme Ali Naji Née LAHLOU 94, Rue Gaid Mass Bd. Bir Anzarane Tel: 33 52 94 59 45 - CASABLANCA	09/09/2021	1.261, 60

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Cœfficient	CŒFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHÈSES DENTAIRES	DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE			CŒFFICIENT DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000 00000000 35533411	21433552 00000000 00000000 11433553	G	
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur HARFAOUI Abdennaceur

الدكتور حرفاوي عبد النصر

Professeur

أستاذ

Chirurgie Traumatologique - Orthopédique

جراحة العظام والمفاصل

Casablanca, le : 09/09/2021 الدار البيضاء في

Boulouig Fatiha



صيدلية بير انزاران

PHARMACIE BIR ANZARANE

Mme Ali Naga Née LAHLOU

94, Rue Cadi Yass Bd. Bir Anzarane

Tél.: 022.26.43.95 - CASABLANCA

188,00 x 10

Piastledine



141j

1200rs

lipantyl 160 mg



116,80 x 12

1cp 1j 12mou

Tahor 10



1cp 1j 12mou

Dr HARFAOUI Abdennaceur
Professeur
Chirurgie Traumatologique Orthopédique
Place Jalal Eddine Assayouti, Place des Iris Casablanca
Télé: 022.26.43.95 GSM: 06 61 505 412

79,00 x 10

efloxacin

250mg

1cp 1j

95,00 x 2

صيدلية بير انزاران
PHARMACIE BIR ANZARANE
Mme Ali Naga Née LAHLOU
94, Rue Cadi Yass Bd. Bir Anzarane
Tél.: 022.26.43.95 - CASABLANCA

261,60

22, rue Jalal Eddine Assayouti, Place des Iris - 20100 Casablanca - Maroc I.C.E. 001715826000092

Tél.: 05 22 945 945 - GSM: 06 61 505 412 - E-mail : naceurharfaoui@gmail.com

Lot :

LOT : 200810

PPV :

PPV : 95,00DH

Exp :

UT AV : 06/2025

Lot :

LOT : 200810

PPV :

PPV : 95,00DH

Exp :

UT AV : 06/2025

maphar
ZI Zenata Aïn Sebâa, Casablanca, Maroc
LIPANTHYL® 160 mg CP PEL B30

P.P.V. : 116,80 DH

6 118001 181636

maphar
ZI Zenata Aïn Sebâa, Casablanca, Maroc
LIPANTHYL® 160 mg CP PEL B30

P.P.V. : 116,80 DH

6 118001 181636

maphar
ZI Zenata Aïn Sebâa, Casablanca, Maroc
LIPANTHYL® 160 mg CP PEL B30

P.P.V. : 116,80 DH

6 118001 181636

maphar
ZI Zenata Aïn Sebâa, Casablanca, Maroc
LIPANTHYL® 160 mg CP PEL B30

P.P.V. : 116,80 DH

6 118001 181636

mg D'INSAPONIFIABLES D'AVOCAT ET DE SOJA

PIASCLEDINE® 300MG

Boîte de 30 gélules

Distribué par Sothema-Bouskoura

PPV : 188,00 DHS

6 118001 072644

mg D'INSAPONIFIABLES D'AVOCAT ET DE SOJA

PIASCLEDINE® 300MG

Boîte de 30 gélules

Distribué par Sothema-Bouskoura

PPV : 188,00 DHS

6 118001 072644

mg D'INSAPONIFIABLES D'AVOCAT ET DE SOJA

PIASCLEDINE® 300MG

Boîte de 30 gélules

Distribué par Sothema-Bouskoura

PPV : 188,00 DHS

6 118001 072644

mg D'AVOCAT ET DE SOJA

PIASCLEDINE® 300MG

Boîte de 30 gélules

Distribué par Sothema-Bouskoura

PPV : 188,00 DHS

6 118001 072644

mg D'INSAPONIFIABLES D'AVOCAT ET DE SOJA

PIASCLEDINE® 300MG

Boîte de 30 gélules

Distribué par Sothema-Bouskoura

PPV : 188,00 DHS

6 118001 072644

mg D'AVOCAT ET DE SOJA

PIASCLEDINE® 300MG

Boîte de 30 gélules

Distribué par Sothema-Bouskoura

PPV : 188,00 DHS

6 118001 181636

PIASCLEDINE® 300MG

Boîte de 30 gélules

Distribué par Sothema-Bouskoura

PPV : 188,00 DHS



PIASCLEDINE® 300MG

Boîte de 30 gélules

Distribué par Sothema-Bouskoura

PPV : 188,00 DHS



PIASCLEDINE® 300MG

Boîte de 30 gélules

Distribué par Sothema-Bouskoura

PPV : 188,00 DHS



PIASCLEDINE® 300MG

Boîte de 30 gélules

Distribué par Sothema-Bouskoura

PPV : 188,00 DHS



PIASCLEDINE® 300MG

Boîte de 30 gélules

Distribué par Sothema-Bouskoura

PPV : 188,00 DHS



TAHOR 10 mg
Boîte de 28 comprimés

Lot : 1276874

Date : 06 / 2019 Date Exp : 05 / 2022

PPV : 79,00 DH

TAHOR 10MG 28 CPS

P.P.V : 79DH00

6 118000 250340

Laboratoires
Pharm
S.A.

Emballage scellé.

Ne pas utiliser si la boîte a été ouverte

PIELICULÉ
COM. MINI

UT. AV.: 1 0 1 2 P.P.V

7 9 0

LOT N°: 1 2 8 2 9 1 1

79,00

09366082/4

P.P.V

UT. AV.: 1 0 1 2

7 9 0

LOT N°: 1 2 8 2 9 0 7

79,00

09366082/4

P.P.V

UT. AV.: 1 0 1 2

7 9 0

LOT N°: 1 2 8 2 9 1 1

79,00

09366082/4

P.P.V

UT. AV.: 1 0 1 2

7 9 0

LOT N°: 1 2 8 2 9 1 1

79,00

09366082/4

P.P.V

UT. AV.: 1 0 1 2

7 9 0

LOT N°: 1 2 8 2 9 0 7

79,00

09366082/4

maphar
ZI Zenata Ain Sébâa, Casablanca, Maroc
LIPANTHYL® 160 mg CP PEL B30
P.P.V. : 116,80 DH
6 118001 181636

Maroc :

maphar
ZI Zenata Ain Sébâa, Casablanca, Maroc
LIPANTHYL® 160 mg CP PEL B30
P.P.V. : 116,80 DH
6 118001 181636

maphar
ZI Zenata Ain Sébâa, Casablanca, Maroc
LIPANTHYL® 160 mg CP PEL B30
P.P.V. : 116,80 DH
6 118001 181636

maphar
ZI Zenata Ain Sébâa, Casablanca, Maroc
LIPANTHYL® 160 mg CP PEL B30
P.P.V. : 116,80 DH
6 118001 181636

maphar
ZI Zenata Ain Sébâa, Casablanca, Maroc
LIPANTHYL® 160 mg CP PEL B30
P.P.V. : 116,80 DH
6 118001 181636

maphar
ZI Zenata Ain Sébâa, Casablanca, Maroc
LIPANTHYL® 160 mg CP PEL B30
P.P.V. : 116,80 DH
6 118001 181636

TAHOR 10MG 28 CPS
P.P.V : 79DH00

6 118000 250340

Laboratoires
Pfizer S.A.

Emballage scellé.
Ne pas utiliser si la boîte a été ouverte.

TAHOR 10MG 28 CPS
P.P.V : 79DH00

6 118000 250340

Laboratoires
Pfizer S.A.

Emballage scellé.
Ne pas utiliser si la boîte a été ouverte.

UT. AV. :

1 0 . 2

P.P.V

LOT N°

1 2 8 2 9 0

79,00

0 9 3 6 6 0 8 2 / 4

maphar O
ZI Zenata Aïn Sébâa, Casablanca, Maroc
LIPANTHYL® 160 mg CP PEL B30

P.P.V. : 116,80 DH

6 118001 181636